



LA GAZETTE N°8



AU SOMMAIRE

Edito
Budgets
Travaux/Thermalisme
Vie du village
Animation—culture
Vie scolaire
Santé
Social
Communauté de Communes
Portraits/Hommage
Etat civil
Communication

Meyrassiennes, Meyrassiens,

Ce Numéro fait une large place à la présentation du budget 2022 et aux futurs projets.

Grâce à une bonne maîtrise de nos frais, nous avons réalisé en 2022 un excédent de fonctionnement de 473 922.34€ une très bonne performance dans le contexte actuel avec l'augmentation des coûts de l'énergie et l'inflation.

Nous allons pouvoir continuer notre programme d'investissement sur 2023 tout en continuant à maîtriser nos dépenses.

C'est pour cela que l'équipe municipale a voté un nouveau schéma directeur d'éclairage public en remplaçant 122 lampes sodium en LED.

De plus l'extinction de l'éclairage nocturne est prévue dernier trimestre 2023 de minuit à 6 heures sur certaines zones.



Le printemps se termine, place à l'été et au programme culturel riche et varié avec des nouveautés, et notamment la retraite aux flambeaux pour les petits mais aussi les grands prévus le samedi 15 juillet avec le magnifique feu d'artifice. Afin d'éviter le risque de brûlures pour les plus petits, les bougies à lampions seront en LED.

D'autres animations sont prévues (marché nocturne, cinéma de plein air...), vous les retrouverez dans le programme d'animations en page 18.

Meyras, fait preuve de dynamisme avec les différents acteurs économiques qui s'installent sur la commune.

Bonne nouvelle ! Ouverture de l'épicerie « le marché cévenol » prévue le 27 juin avec de nombreux services qui vous seront proposés par Camille Salanson et Julien Testut, les nouveaux gérants : service postal, presse, tabac, jeux FDJ, relais colis, produits secs, produits à la coupe, petites restaurations...

Je remercie tous les bénévoles qui ont tenu le dépôt de pain le temps de la fermeture de l'épicerie. Je leur suis très reconnaissante pour leur investissement, afin que ce service de proximité soit maintenu. Bravo pour votre solidarité !

Je souhaite la bienvenue à 2 nouveaux artisans qui se sont installés sur la commune :

« Au 180 » installé à la rue grande : M. Rovaletto Lionel - Céramiste et tatoueur

« Terre enchantée » à Neyrac haut : Mme Férella Valérie - Céramiste

Lundi 3 avril a eu lieu l'ouverture de la saison thermale qui s'annonce meilleure que 2022. Fin de saison, des travaux de rénovation de tout le plateau technique sont prévus et engendreront une ouverture plus tardive pour la saison 2024.

La canicule arrive à grand pas et je pense aux plus fragiles. Un accompagnement est prévu par les élus et les membres du CCAS.

Je vous invite à signaler en mairie toute personne qui aurait besoin d'un accompagnement.

Depuis quelques mois, des nouveaux habitants sont venus s'installer sur la commune. Je les convie à venir en mairie pour se présenter et valider quelques détails administratifs, à consulter le site internet et l'application Panneau Pocket de la commune (pour connaître toutes les informations et événements importants), et s'ils le souhaitent, à la cérémonie des nouveaux habitants qui aura lieu le vendredi 15 septembre 18h à la salle polyvalente.

Enfin, je remercie toutes les associations et les élus pour leur implication dans les diverses manifestations qui renforcent notre « vivre ensemble », ainsi que le personnel du service technique qui fait un travail remarquable dans l'entretien et la propreté de la commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été ainsi qu'une très belle saison touristique aux professionnels du tourisme.

Résolument à vos côtés.

Karine ROBERT

DÉPENSES FONCTIONNEMENT 821 552.91€

Charges à caractère général 266 960.60€ 	charges du personnel 443 395.87€ 	indemnités cotisations élus-subventions associations 59 618.86€ 
remboursement intérêt dette 23 100.25€ 	amortissements des travaux d'enfouissement des réseaux champagne 28 477.33€ 	

RECETTES FONCTIONNEMENT 1 295 475.25€

Remboursement charges du personnel 34 953.08€ 	Cantine-garderie 57 362.90€ 	Impôts et taxes 393 050€ 	Dotations 338 060.89€ 
Loyers bâtiments communaux 130 879.31€ 	Produits exceptionnels 15 158.11€ 	Opération d'ordre 22 385.70€ 	Excédent reporté 303 625.26€ 

Excédent de fonctionnement : 473 922.34€

DÉPENSES INVESTISSEMENT 752 367.83€

Projets 192 138.48€ 	Remboursement emprunts 115 073.14€ 	Travaux régie 22 385.70€ 
Opérations d'ordre 9 541.42€ 	Dépenses reportées 220 882.95€ 	

RECETTES INVESTISSEMENT 590 525.92€

Subventions 129 513.89€ 	Emprunts contractés 99 525€ 	Excédent fonctionnement pour l'investissement FCTVA... 270 379.73€ 
Remboursement travaux Champagne 52 088.55€ 	Opérations d'ordre 38 018.75€ 	

Besoin de financement : 161 841.91€

RESTE À RÉALISER →

Dépenses : 174 525€
Recettes : 98 198€
Besoin financement : 76 327€

SECTION FONCTIONNEMENT
1217122.81€

SECTION INVESTISSEMENT
1938834.19€

Dont 1 053 316.80 € d'opération d'ordre qui correspond à des lignes d'écritures concernant les travaux de Champagne depuis 2018

Ce montant est inscrit à la fois sur les recettes et les dépenses de la section investissement

Cette régularisation demandée par la Trésorerie (seulement maintenant) a été acceptée par la municipalité qui est soucieuse de la sincérité budgétaire.

Projets 2023 :

- Finalisation rénovation clocher église
- Changement du mobilier urbain
- Mise en valeur du patrimoine volcanique, mofette, parking pouzzolane et aménagement accès volcan du Souilhol
- Sécurisation des abords scolaires
- Extension des réseaux électriques et assainissement pour le Pôle de santé
- Création d'un entrepôt de stockage à Champagne derrière l'église
- Aménagement d'un cheminement piéton au Plot pour sécuriser les arrêts de bus
- Rénovation d'une autre fresque
- Création d'un centre de santé à Neyrac
- Entretien des voies communales
- Changement des 3 trappes de désenfumages de la salle intergénérationnelle qui n'étaient pas aux normes
- Végétalisation de la cours d'école
- Rénovation énergétique de logements communaux et mises en conformité
- Extinction de l'éclairage public la nuit
- Aménagement paysager du centre bourg par du fleurissement
- Programme d'animation riche et varié avec des nouveautés
- Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde et du DICRIM
- Arrivée de la fibre optique fin 2023 : vallée de Champagne jusqu'au Pestrin

FIN DE LA RENOVATION DU CLOCHER DE L'EGLISE

L'église Saint Etienne est un des monuments centraux de notre beau village de caractère. Elle fait partie de notre patrimoine à tous, tout comme nos deux châteaux.

Perchée en haut du village, elle se rappelle à nous tous les jours par son angélus qui résonne dans la vallée dès 7H00 le matin puis à midi et enfin à 19H00.

Ce monument ancien mérite toute notre attention et a fait l'objet dans le passé de plusieurs travaux d'entretien et de modification.

Le clocher datant du 12ème siècle nécessitait une restauration complète.

Au fil des ans, les joints creux des pierres de la tour ont hébergé la nature sous toutes ses formes : un magnifique figuier qui n'avait rien à faire là a poussé côté nord et un gros nid d'abeilles avait élu domicile côté Ouest.

Que dire des corneilles qui se sont installées dans le clocher. Joyeuses, bruyantes mais très dévastatrices.

Le chemin de ronde en mauvais état était à l'origine d'infiltrations. Le toit en tuiles vernissées d'inspiration bourguignonne, a succombé aux assauts du temps. Un gros trou dans la façade Est a permis à la pluie de commencer son travail d'usure. La charpente était menacée et la fuite a marqué le mur intérieur de l'église.

Le coup de grâce a été donné par un diagnostic réalisé en novembre 2015 : le toit perdait ses tuiles et menaçait la sécurité des personnes.

Depuis le clocher s'est drapé d'un filet à l'esthétique discutable.

Bref il était temps de se remonter les manches pour le restaurer.



Les premières démarches et consultations début 2021 nous ont fait prendre conscience que ce projet complexe était hors de portée de nos compétences.

Ainsi, le SITHERE démarrait en juillet 2021 une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour le compte de la mairie.

Nous tenons à remercier tous les acteurs de ce projet.

Pour rappel le coût total du projet s'établit à 255 552 000 € HT

Nous avons pu bénéficier de toutes les subventions possibles, de l'Etat (57 707 €), de la Région (92 000 €) et le Département (31 731 €).

Merci également à la Fondation du Patrimoine, partenaire financier à hauteur de 10 000€ et à tous les donateurs qui nous ont permis de compléter le budget avec un montant de dons qui s'élève aujourd'hui à 4825 €.

FIN DE LA RENOVATION DU CLOCHER DE L'EGLISE



En présence de Mme la Sénatrice Anne Ventalon , de M. le Député et Conseiller Régional Fabrice Brun ,de M. le Président du Département Olivier Amrane, de M. le Président de la Communauté de Communes Cédric D'Imperio et de l'équipe municipale.

Inauguration des travaux le vendredi 28 avril 2023 en présence des partenaires financiers, des donateurs et des élus

Merci aux 3 entreprises qui sont intervenues :

Les Ateliers de CHANTELOUBE pour la maçonnerie, la Sté BEAUFILS pour la toiture et la Sté INDELEC pour le paratonnerre.

Merci au SITHÈRE et Frédéric BERGON pour leur assistance sans faille et leur attention tout au long du chantier

Merci au service technique qui a été régulièrement présent sur le chantier pour accompagner les entreprises, suivre les travaux et parer aux aléas techniques.

Merci à vous, habitants de Meyras, pour votre patience pendant ces 6 mois de travaux.

D'autres travaux nous attendent dont la rénovation de 7 vitraux qui sont en très mauvais état.



Un diaporama sur le chantier est mis en ligne sur le site internet de la mairie. Il explique toute la nature des travaux, ses particularités et ses contraintes.

RÉNOVATION DE LA FRESQUE DE LA ST BLAISE TERMINÉE



La rénovation de la fresque a été réalisée par Alain ROYER "lou pintre" de Mayres, son créateur. Elle date, comme les 12 autres, de 2005.

La plantation d'un olivier a remplacé le palmier qui était malade

EXTENSION DU RESEAU EAU POTABLE ET ELECTRIQUE AU POLE DE SANTÉ

Pour soutenir le Pôle de santé, la commune a participé financièrement à l'extension du réseau d'eau potable (commune 4000€ et SEBA 5000€) et du réseau électrique (commune 2315€ et SDE07 8797€)



Réalisation de l'extension du réseau électrique



Réception des travaux de l'extension du réseau d'eau potable, rue Dame de Ventadour

CREATION D'UN ENTREPOT DE STOCKAGE : le jeu de taquin !

Ce projet de construction vient en complément du projet d'implantation du futur multiservice dans les locaux des garages communaux. Ce nouveau bâtiment sera implanté entre l'église de Champagne et le cimetière.

Caractéristiques : dimensions 18,50 x 15 m, hauteur poteaux 4 m, charpente métallique et bardage en tôles.

Budget prévisionnel : 92500 € HT.

La livraison est prévue pour fin novembre afin de libérer le local des garages communaux et démarrer les travaux du futur multi-services



Les travaux commenceront dans l'été.

Cet entrepôt accueillera les véhicules et engins de Travaux Publics et permettra également de regrouper en un seul lieu tout le matériel stocké actuellement en plusieurs endroits.

HISTOIRE D'EAU : Le réservoir prend de la hauteur !

Ce réservoir du Clauzel va être construit sur le haut du quartier du Maillet et remplacera le réservoir actuel.

Porté par le SEBA, le chantier a débuté en mai 2023 par des travaux de terrassement et fera une pause au 2eme semestre.

Ils reprendront début 2024 pour une livraison probable au cours du 2eme semestre. La mairie a demandé au SEBA d'être particulièrement vigilant sur le maintien d'une circulation dans les quartiers impactés par les travaux.

A cet effet des informations seront communiquées aux riverains.



Réunion des acteurs du projet sur le site

USINE D'EAU POTABLE DE PONT DE VEYRIERES

Les plongeurs font du ménage !



Ce nettoyage est réalisé chaque année

Rappelez vous ! L'an dernier cette usine d'eau potable qui alimente Meyras mais également toute la basse Ardèche, faisait l'objet de travaux de remplacement des deux ozoneurs assurant l'épuration de l'eau. Cette année, c'est au tour des plongeurs de descendre dans les profondeurs de la retenue du barrage pour nettoyer les ouïes de la prise d'eau alimentant l'usine de traitement.

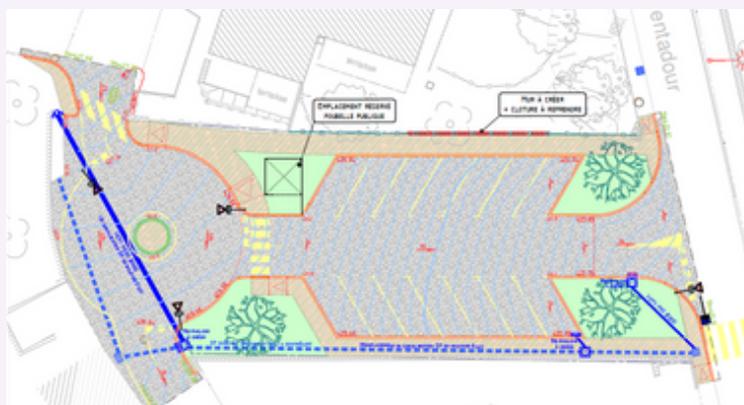


Les pompes alimentant le réservoir de Meyras



Visite du site avec le personnel du SEBA

Sécurisation des abords de l'école



Début des travaux prévu début Août 2023 par l'entreprise SATP:

14 places de stationnements création et d'un giratoire afin de fluidifier la circulation

Le passage de l'impasse des Diligences devant l'école sera réservé exclusivement aux riverains

Coût total 45207 € HT

Abris de bus



Ce projet s'est vu retardé car les accords entre Département/Région/Commune a pris beaucoup de temps.

Seront réalisés cette année :

Le remplacement de 7 abris de bus, afin que les enfants soient à l'abri du vent et de la pluie. Prise en charge à 100% par la Région

La création de 2 nouveaux arrêts de bus

Changement du mobilier urbain



20 nouveaux bancs ont été livrés et seront installés au centre bourg d'ici septembre 2023.

Les bancs en bois brut avec lattes en bois exotique ont été conçus par l'entreprise française Sineu graff

L'assise courbée permet un confort indéniable.

Coût total 11880 € HT

MEYRAS LA MET EN VEILLEUSE DES CET AUTOMNE !



EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme toutes les communes, et conformément à une délibération du conseil municipal du 18 janvier 2023, la commune de Meyras a pris des mesures pour réduire sa consommation d'énergie électrique et en particulier pour l'éclairage.

Un premier diagnostic effectué par le SDE07 (Syndicat Départemental des Energie de l'Ardèche) disposant de la compétence « éclairage public » a permis d'identifier les zones les plus énergivores. Il s'agit de l'éclairage de la RN102, le parc thermal et le centre bourg qui feront l'objet des premiers travaux.

Ces trois zones équipées de lampes à forte consommation représentent 68% de la consommation totale. Leur extinction pilotée par une horloge permettra donc une économie substantielle de 40% pour un coût d'investissement de 3300 € (dont 1000 € d'économie dès la première année)

Les travaux seront réalisés à l'automne.

Cette démarche permet ainsi d'engager une économie rapide et conséquente en attendant la mise en œuvre d'un schéma plus ambitieux visant le remplacement de ces lampes à forte consommation (mais nous y reviendrons dans la prochaine gazette !)

Précisons enfin que les enjeux de cette démarche sont également d'ordre environnemental puisque cela permettra de réduire la pollution lumineuse et les perturbations de la faune nocturne.

Que va-t-il se passer concrètement ?

L'extinction se fera de minuit à 6H00 toute l'année.

Les quartiers de Champagne et du Barutel, déjà équipés de lampes à faible consommation ne seront pas concernés par cette extinction.

THERMALISME

Le nouveau directeur Fabrice TAREAU a donné le top départ de la saison thermale lundi 3 avril 2023 !

Les cures se poursuivront jusqu'au 18 novembre.

La saison thermale s'annonce meilleure que l'an dernier mais atteindra un taux de fréquentation encore en deçà d'avant COVID.

Des travaux de rénovation énergétique et du plateau technique sont prévus à la fin de la saison thermale, engendrant une ouverture plus tardive pour la saison prochaine.



Les thermes de Neyrac-Les-Bains ont reçu aux "Thermalies" un trophée du site "lescuristes.fr"

Ouverture du centre de santé le 2 avril 2023 !

Centre de santé

Le Dr AVARVEI est le 1er médecin salarié par le SITHÈRE pour la médecine thermale.



Nous lui souhaitons la bienvenue.

Neyrac est dans le top 10 des meilleures notes : cette note est calculée à partir des avis récoltés sur le site "lescuristes.fr", le classement 2022 a été calculé à partir de 1760 avis postés en 2022.



SERVICE POSTAL

Ce service sera toujours présent sur la commune mais sous une autre forme



Une opportunité pour tous

La poste relais pour votre commerce:

- . C'est une présence postale dans un lieu qu'ils fréquentent régulièrement à côté de chez vous
- . C'est l'accès aux services essentiels de la poste sur des horaires d'ouverture plus étendus.
- . C'est la mutualisation des services dans un même lieu qui permet d'éviter les déplacements et la perte de temps.

L'agence Postale restera opérationnelle jusqu'à l'ouverture de l'épicerie.

Après sa fermeture, le service postal sera assuré sous la forme d'un relais commerçant.

Ce service sera disponible pendant tout le temps d'ouverture du commerce. Actuellement ce service est assuré seulement 2h par jour .

Les prestations proposées seront identiques à l'exception des opérations bancaires.

Les nouveaux gérants de l'épicerie sont formés par La Poste.

Proposer des services essentiels

Dans le cadre du partenariat, la poste donne mandat au commerçant pour effectuer des prestations postales et des services financiers de dépannage.

- . Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés
 - . Affranchissements de colis et lettres
 - . Vente de timbres, d'enveloppes prêt à poster, d'emballages colis et prêt à expédier chronopost
 - . service de réexpédition
 - .Garde du courrier

PROTECTION DE LA POPULATION

Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)



← Réunion de travail sur la préparation de ce PCS

PCS

OBLIGATOIRE ART 13 DE LA LOI 2004-811
DU 13 AOUT 2004

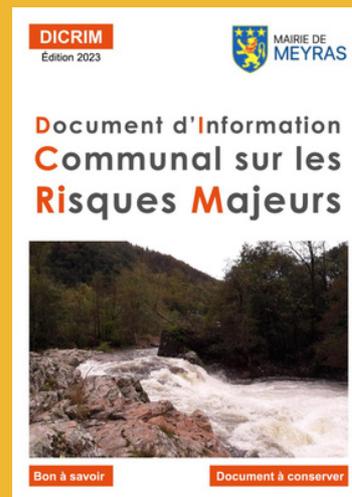


L'élaboration de ce plan vise à préparer et organiser la commune pour faire face aux situations d'urgences, gestion de crises déclenchées par un risque (inondations, feux de forêt, rupture d'un barrage...)

Il permet la mise en place rapide d'une organisation optimale en assurant l'alerte et l'information des habitants, le secours et l'accompagnement de la population en cas de risque avéré

DICRIM

OBLIGATOIRE DECRET 90-918
DU 11 OCTOBRE 1990



L'objectif de ce document est d'informer les habitants sur les risques majeurs auxquels ils peuvent être exposés, sur leurs conséquences et sur ce qu'il convient de faire par la présence de fiches réflexes pour chaque risque

Ce document est consultable en mairie et sur le site internet de la mairie. Il sera également diffusé prochainement dans les boîtes aux lettres.

Une réunion publique sera organisée pour vous informer sur les enjeux et le contenu de ces 2 documents

APPLICATION PRATIQUE !

Ce Plan Communal de Sauvegarde a été testé le 2 juin 2023 dans le cadre d'un exercice Inondation organisé par la Préfecture de l'Ardèche.

Ce fût l'occasion de simuler l'organisation des secours face à un épisode cévenole en collaboration avec les 3 campings de la commune.

Plus de 600 personnes ont été "virtuellement" évacuées des campings et mises à l'abri sur les différents sites d'accueil.

Plusieurs enseignements ont été tirés de cet exercice ce qui permettra d'améliorer notre organisation et notre réactivité.



9 MOIS ! L'amie du pain, une expérience réussie

Certains y croyaient, d'autres pas, mais la démonstration est faite !

Notre village est capable de se mobiliser pour répondre à des besoins qui relèvent du bien commun.



Ainsi, Ginette, Maguy, Marilou, Josy, Chantal, Martine, Nicole, Alain, Séverine, Cora, Philippe, Denise, Philippe et Pascale, René, Bob, Phillipe, Eric, Denise, Danièle et Michel, Marc, Norbert, Sylvie, Solange...se sont mobilisés sans faiblir pendant ces 9 longs mois afin d'assurer la distribution du pain au sein du village.

« Cette aventure m'a permis de faire connaissance avec des habitants que je croisais depuis longtemps sans vraiment les connaître » nous confiera un bénévole. Car c'est bien la dimension sociale de cet élan collectif qui mérite d'être soulignée.

La leçon à retenir ?

Face aux crises présentes et à venir qui fragilisent notre tissu social, la solidarité est un facteur déterminant pour entrer en résilience et protéger les personnes les plus exposées. Ce constat touche toute la société y compris des villages reculés comme le nôtre. Nous avons démontré que nous sommes capables de nous serrer les coudes et d'agir ensemble.

Un grand merci à vous, bénévoles infatigables, qui avaient relevé ce défi !

LE PREMIER REGIMENT DE SPAHIS EN VISITE A MEYRAS



Mardi 30 et mercredi 31 mars, nous avons reçu la visite du 1er régiment de SPAHIS de Valence
Au programme : course d'orientation et visite du village

CHANTIER PARTICIPATIF VENTADOUR

Merci aux jeunes pour leur aide et leur solidarité apportées les 15 et 16 avril derniers.

Ce fut un très bon moment de partage et d'échanges



Fête Champêtre : Nouvelle animation !

Ce fut une superbe belle journée et en prime le beau temps !

Vous étiez plus d'une centaine à partager avec nous ce moment de convivialité et d'échange en toute simplicité.

Au menu cochon grillé et pommes de terre grenailles, suivi d'un tournoi amical de pétanque.

Un village plein de vie !



Le Marché Cévenol ouvre ses portes le mardi 27 juin !



Camille et Julien ont hâte de vous accueillir !

Ils vous proposeront différents services :
Epicerie, produits frais, fromages, fruits et légumes, charcuterie à la coupe, service postal, tabac, presse, vente de pain, petite restauration, boissons à emporter, relais colis, cash back*...

Ils sont également très sensibles aux circuits courts et souhaitent collaborer avec les producteurs locaux.
Alors n'hésitez pas à leur rendre visite !

*Le cash back est un service qui arrive progressivement en France et qui permet de retirer de l'argent en espèces chez un commerçant après avoir réalisé un achat par carte bancaire.

Cette méthode a pour objectif de faciliter l'accès au retrait dans les zones où les distributeurs sont moins présents. Il peut permettre également aux consommateurs de faciliter la gestion de leurs finances.

ÉVÉNEMENTS FESTIFS 2023, A VOS AGENDAS !

30

C'est le nombre d'événement festifs et spectacles programmés cette année.

Comme annoncé dans notre gazette précédente, le programme d'animations culturelles 2023 se veut ambitieux et équilibré.

L'agenda est en ligne sur le site Web de la mairie et disponible sous forme papier à la mairie et le jour des spectacles. Vous le trouverez dans la page suivante.

Des temps forts ont déjà marqué ce premier semestre avec « L'étriot mousquetaire » un ciné concert étonnant de Labeaume en Musique, « Imaginez que... » un spectacle magnifique de danse de Lil'Una, « Cabosse » une très belle pièce de théâtre de Fanny Corbasson prolongeant le travail fait avec les scolaires l'an dernier, « La petite môme » un super hommage à Edith Piaff qui a fait un triomphe dans notre salle, « Impro'à chaud » une soirée théâtre d'improvisation associant le public, une première pour Meyras !

La fréquentation est en progression constante et c'est un plaisir de voir les habitants de Meyras renouer avec les sorties culturelles.

La petite Môme

Lil'Una



Cabosse



Ciné Concert
Labeaume en
Musiques

Conférence Tunnel
du Roux

Le 5 février Meyras a fait la foire !

C'était une promesse, promesse tenue !
La traditionnelle foire de la Saint Blaise de Meyras a repris du poil de la bête !

Un manège à bras pour amuser petits et grands, une calèche pour traverser le bourg et rejoindre le relais des muletiers où l'association « La tête en friche » proposait de nombreuses activités artisanales, une démonstration de danses folkloriques, une soupe aux choux préparée par les Amis de l'école qui remporta un succès fou. Rien n'a manqué ce jour là pour renouer avec l'ambiance festive de cette foire.

A l'année prochaine !



« Meyras toi mon village », le DVD est arrivé !

Projeté à l'occasion de la Foire de la Saint Blaise, ce film participatif tourné avec les habitants du village a réveillé bien des souvenirs au public venu nombreux le découvrir.

Nous avons rapidement eu des demandes pour proposer un DVD.

C'est chose faite !. Le DVD est disponible en Mairie et lors des soirées spectacle en échange d'un don de 5 € minimum au profit du CCAS.

Ce film a également été mis en ligne sur le site Web de la mairie (visible jusqu'en fin d'année)

Et l'aventure continue ! Devant son succès, la saison 2 est lancée, dans un autre style !

Alors si vous avez envie de participer, un seul N° pour vous inscrire, celui de la mairie 04 75 94 42 40.



La course de l'Ardéchoise fête ses 30 ans !

Voilà 30 ans que des passionnés du vélo, venant parfois de très loin, sillonnent chaque mois de juin les routes vallonnées de l'Ardèche.



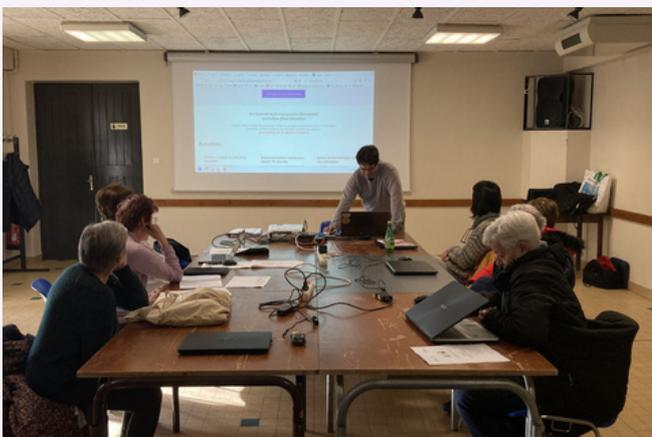
Préparation du gâteau d'anniversaire

L'équipe 2023 au complet !



Cette année est particulière puisque cette course, devenue mythique et tellement populaire, tient à fêter son anniversaire. Meyras, toujours prêt à s'associer à ces moments festifs, a réuni ses bénévoles pour célébrer ces 30 ans comme il se doit. En cadeau d'anniversaire un gros gâteau « animé » et plein de paquets pour égayer la rue Grande. Le vélo douche reste incontournable pour rafraichir ces courageux cyclistes !

Maxime et ses octets



Les ateliers numériques se sont prolongés tout le premier semestre comme annoncé en début d'année.

Les sujets sont variés : l'hameçonnage, les fake news, les arnaques, les mots de passe, ça c'est pour les côtés sombres de l'internet. Mais c'est aussi l'apprentissage du vocabulaire et des techniques pour mieux maîtriser son ordinateur, des commandes raccourcies (l'incontournable Ctrl C – Ctrl V par exemple), des applications utiles pour les smartphones (traducteurs)... etc.

Nul doute que ces premiers bénéficiaires seront désormais plus à l'aise devant leurs écrans et plus agiles avec leur souris !

Il reste du chemin à faire car ces technologies évoluent régulièrement et tous les besoins sont encore loin d'être couverts. La mairie restera attentive à toutes les opportunités de financement pour prolonger ces ateliers.

PROGRAMME A VENIR

JUIN

Mercredi
21/06
Daddyction
Spectacle ludique et burlesque par la Maison de Vallée de Burzet

Samedi
24/06
Pétanque
Concours départemental "doublettes"

Vendredi
30/06
Ciné plein air
Maison de l'Image - Parc des Thermes de Neyrac
22H30 - Tarif à venir

SEPT

Samedi
09/09
Pétanque
Trophée de l'Amitié

Samedi
16/09
The Littles
Les Beatles comme si vous y étiez !
20H30 - Tarif 10 €

Samedi
30/09
Fatma et Louise
Théâtre entre spectacle et sciences / Festival du jour de la dame
20H30 - Tarif 10 €

JUILLET

Samedi
01/07
Kermesse
par les amis de l'école

Vendredi
07/07
Vent venu
Univers musical sensible et poétique
20H30 - Tarif 10 €

Samedi
08/07
Pétanque
Concours du Samedi "tout public"

Samedi
15/07
Feu d'artifice et concert par le groupe Cyclone
22H00 Stade municipal

Jeudi
20/07
Marché nocturne
avec animation musicale

Vendredi
28/07
Orchestre symphonique
par le groupe LADY SOUL PROJECT
20H30 - Tarif : 10 €

Organisateur	PLM (Pétanque)
Mairie	Les Amis de l'Ecole
Club de danse de Meyras	L'Eau vive

AOÛT

Dimanche
06/08
Brocante
Par le club de danse
Place du village
Toute la journée

Mardi
10/08
Ciné plein air
Maison de l'Image - Parc des Thermes de Neyrac
22H30 — Tarif à suivre

Samedi
12/08
Soupe au pistou
et concours de pétanque
Par l'Eau Vive et le PLM
14H00 concours—
19H00 Repas Tarif à suivre

Jeudi
17/08
Les curistes
Comédie par la Cie Liz'Art et Mayapo
20H30 - Tarif 10 €

Vendredi
25/08
Soirée DJ
Parking du stade
21H00 - Tarif à suivre

Samedi
26/08
Pétanque
Concours du Samedi "tout public"

Samedi
31/08
Pétanque
Championnat des clubs Vétérans

Visite du village de Meyras avec Dédé l'Ardéchois
Les lundis 3-10-17-24-31 juillet et 7-14-21 août
Rendez-vous à 20H30 devant la porte de l'église de Meyras
Tarif : participation libre

Plus d'information sur

meyras.fr

Page fb de la mairie

PanneauPocket



Ed juin 23 v2

Et toute l'année
Visite du château de Hautsegur
du château de Ventadour
et du petit musée de Dédé



Une équipe enseignante et communale dynamique !



Plusieurs activités et ateliers ont été organisés dans les différentes classes :

Atelier cuisine, Ferme Pédagogique à Mirabel, atelier de Noël, pique-nique parents/enfants.

Atelier taille de pierre, spectacle Labeaume en Musique, rugby avec le club RCAV, l'Aven d'Ornagac, le salon du livre à Jaujac, classe découverte à St Front, initiation au tennis, handball au gymnase intercommunautaire à Montpezat-sous-Bauzon et à la piscine à Pont de Labeaume...

Projet intergénérationnel classe CE1/CE2 en partenariat avec le Pôle de santé : tout au long de l'année, les enfants ont pu partager des moments d'échanges et d'apprentissages variés (réparation de vélos, jardin, mur en pierres...) avec les aînés du village. Une expérience enrichissante pour tous.

Nous souhaitons une bonne continuation aux élèves de CM2 qui à la rentrée prochaine vont connaître une nouvelle étape, celle du collègue.

Maison Sport Santé

Labellisée Maison Sport Santé en décembre 2021 par les ministères des sports et de la santé, l'association Maison Sport Santé des Monts d'Ardèche (MSSMA) créée en janvier 2022 a pour objectif principal de promouvoir l'activité physique et sportive et lutter contre les comportements sédentaires. Ceci dans une optique de prévention et/ou comme thérapeutique non médicamenteuse. Cette mission passe par une mise en réseau des bénéficiaires avec les professionnels de santé, du sport et de l'Activité Physique Adaptée (APA).



L'objectif principal est de fluidifier l'accès aux activités physiques à tous les habitants de nos territoires ruraux, même les plus éloignés de la pratique ou les patients fragiles, afin d'agir pour le bien-être de la population. Un des enjeux est également le renforcement de la cohésion sociale dans les villages

Un des objectifs secondaires est de faire de notre maison sport-santé le guichet unique d'accueil, d'information et d'orientation de l'activité physique adaptée sur notre territoire rural de l'Ardèche méridionale. La Maison Sport Santé des Monts d'Ardèche a pour territoire trois communautés de communes : Ardèche des Sources et Volcans, Bassin d'Aubenas et Montagne d'Ardèche (55000 habitants) et a la vocation à élargir son territoire à l'Ardèche méridionale, territoire de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Al'Aube Santé, en 2024.

2022 fut une année très dense pour l'Association Maison Sport Santé des Monts d'Ardèche (MSSMA). Faisant suite aux orientations prises par le Gouvernement en 2019 et la mise en place du sport sur ordonnance, le chantier majeur pour 2022 fut de développer un modèle économique pour l'association. Pour son lancement, l'association a pu compter sur le soutien matériel et financier du Pôle de Santé des Hautes Vallées de l'Ardèche à Meyras et l'implication bénévole de son bureau et membres actifs. En début d'année 2023, l'association a dû équilibrer ses budgets afin de pérenniser la structure.

Pour la mise en place d'actions d'information, de formation, prévention, suivi et coordination d'ateliers d'activités physiques adaptées, le coordinateur de la MSSMA s'appuie sur les actions des professionnels de santé, les professionnels de l'activité physique et le tissu associatif local. La MSSMA travaille pour diminuer le reste à charge des bénéficiaires qui, suite à leur prescription d'activité physique par le médecin, n'ont actuellement pas de prise en charge par la sécurité sociale et des aides limitées par leurs mutuelles.

Pour réaliser ses missions, la MSSMA s'appuie également sur des conventions avec les municipalités, les établissements thermaux du territoire (Neyrac les Bains et Vals les Bains), et le CDOS07-DAPAP (Comité Départemental Olympique et Sportif 07-Dispositif d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique). Actuellement avec un poste de coordinateur à 60% soit 21h/semaine, la volonté de la MSSMA est de monter en charge vers un équivalent temps plein pour mener à bien ses objectifs ambitieux de santé publique.

Infos pratiques via le site internet :

www.mssma.fr

Domiciliation MSSMA : 181 Rue de la Dame de Ventadour, 07380 MEYRAS

Présidente : Dr Aurore Nguyen

Coordinateur : Tom Coisne, 06 38 05 42 13



Réunion dossier patient

Chaque premier jeudi du mois, les professionnels de santé se réunissent pour discuter de cas complexes, améliorer l'accompagnement des patients et échanger entre professionnels ainsi qu'avec d'autres professionnels ou structures tels que les assistantes sociales, la PMI, les services de maintien à domicile ou encore certains professionnels hospitaliers.

Parentalité

Atelier diététique en 2022, nous avons concrétisé un partenariat avec l'espace de vie sociale la Maison de Vallée grâce à l'animation d'un atelier diététique pour les enfants lors du Festival Famille d'Ici en juin.

Nous réitérons ce partenariat prochainement lors de l'édition 2023 du Festival.

Ateliers signe bébé Une kinésithérapeute et une orthophoniste proposent plusieurs fois par an des sessions de communication signes pour bébé aux parents d'enfant de moins de 2 ans afin de mieux communiquer grâce à la langue des signes.

École du périnée

En 2022, 56 femmes enceintes et leurs conjoints ont participé à des ateliers de l'école du périnée à partir du 4ème mois de grossesse. 8 professionnels de santé différents interviennent durant les 5 séances. 16 ateliers ont eu lieu en 2022. Nous poursuivons en 2023 ce projet de prévention et de promotion de la santé de la femme dont l'objectif est d'éviter les séquelles et les complications au niveau du périnée et faciliter la récupération après l'accouchement

Gîte & accueil des jeunes professionnels

Le Pôle de santé, en partenariat avec la Communauté de Communes Ardèche Sources et Volcans, loue un gîte à Jaujac à destination de nos internes, étudiants en santé et remplaçants afin de les loger plus facilement, d'améliorer l'attractivité de notre territoire et de leur permettre de découvrir notre belle Ardèche et pourquoi pas s'y installer un jour...



Marie-Laure LEXTRAIT : une IPA c'est quoi ?



Infirmière en Pratique Avancée, diplômée en Juin 2022 à l'université de Grenoble -Alpes. J'exerce ce nouveau métier au sein de la Maison de santé pluriprofessionnelle de Meyras depuis septembre 2022.

Je collabore avec 4 médecins généralistes : Dr Cindy Badia Moulin, Dr Caroline Jahns, Dr Cindy Bougeard et Dr François Bougeard.

Le binôme IPA/ médecin généraliste élabore un protocole d'organisation.

Je communique sur l'état de mes patients lors des temps d'échange, de coordination et de concertation réguliers organisés avec l'équipe (médecins, kinés, infirmière ASALEE, infirmières libérales...)

L'IPA est un infirmier expérimenté, d'au minimum 3 ans d'exercice, ayant obtenu son diplôme d'Etat d'IPA reconnu au grade universitaire de master 2.

J'ai acquis de nouvelles compétences relevant du champ médical (examen clinique, auscultation cardio-pulmonaire du patient), je suis des patients qui me sont confiés par le médecin pour le suivi de leurs pathologies chroniques, en alternance avec le médecin généraliste.

Mes consultations recouvrent :

- des activités d'orientation, d'éducation, de prévention ou de dépistage
- des actes d'évaluation et de conclusion clinique, des actes techniques et des actes de surveillance clinique et paraclinique
- des prescriptions de produits de santé non soumis à prescription médicale, des prescriptions d'exams complémentaires, des renouvellements ou adaptations de prescriptions médicales.

Le patient revient vers le médecin lorsque les limites de mon champ de compétences sont atteintes ou lorsque je repère une dégradation de l'état de santé du patient.

La pratique avancée infirmière vise un double objectif : améliorer l'accès aux soins ainsi que la qualité des parcours des patients en réduisant la charge de travail des médecins sur des pathologies chroniques ciblées comme le diabète, cardiopathies (insuffisance cardiaque, maladies des coronaires, hypertension artérielle), maladie du souffle BPCO.

La gestion des urgences dans les cabinets médicaux du secteur : ce qu'il faut savoir.

La permanence des soins ambulatoires (PDSA) ou les gardes ont pour objectif de répondre aux besoins de soins non programmés aux heures de fermeture habituelle des cabinets médicaux.

Elle est assurée sur notre territoire par 9 médecins (4 à Jaujac, 4 à Meyras et 1 à Montpezat sous Bauzon).

En cas d'urgence, quelle qu'elle soit (vitale ou non) en semaine à partir de 20h00 ou le week-end à partir du samedi 12h00 : **Il faut appeler le 15.**

En fonction des symptômes présentés au régulateur, trois situations sont possibles selon la gravité :

- délivrance d'un conseil oral
- mise en relation avec le médecin de garde du secteur en vue d'une consultation
- orientation directement vers les urgences les plus proches (en envoyant les pompiers ou une ambulance si la situation l'exige)

Actuellement les urgences d'Aubenas sont (temporairement) fermées la nuit pour cause de manque de recrutement, mais la gestion de l'urgence reste la même qu'énoncée ci-dessus.

Les médecins restent de garde sur le secteur, et si besoin, orientation vers les urgences de Privas, Montélimar ou Le Puy.

De plus, les 4 médecins de Meyras sont **médecins correspondant SAMU**, c'est à dire formés et équipés pour intervenir sur les urgences graves en collaboration avec les pompiers et le SAMU.

Pour gagner du temps, il est par conséquent inutile de se rendre directement au service d'accueil des urgences d'Aubenas ou à la maison médicale de garde. Le service est assuré en local.

Articles rédigé par le Pôle Santé

TARIFICATION SOCIALE CANTINE SCOLAIRE Cantine à 1€ : une première sur le territoire! Mise en place dès la rentrée scolaire



L'équipe municipale a délibéré pour ce dispositif afin d'aider les familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 1000

La cantine scolaire est un espace privilégié d'inclusion sociale pour les enfants. Ce dispositif permettra aux élèves d'avoir un repas complet et équilibré sur la journée.

L'état s'engage à aider les communes en versant 3€ pour chaque repas facturé à un euro .

Mettre en place la tarification sociale de la cantine, c'est donner à chaque enfant les moyens de la réussite.

PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Le Projet Alimentaire Territorial Ardèche Sources et Volcans a été présenté au Salon de l'agriculture. La Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans est lauréate de l'appel à projets "Plan Alimentaire Territorial" 2022-2023 du programme national pour l'alimentation !

Cédric D'Império, Président de la CdC, Marion Houetz, Vice-Présidente en charge de l'agriculture, et Karine Robert, Vice-Présidente en charge du tourisme et de l'action sociale, se sont rendus au salon de l'agriculture à Paris, jeudi 2 mars, pour présenter le projet sur le stand du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Le prix leur a été remis par le ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, Marc Fesneau et en présence d'Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé.

A noter que le projet de notre communauté de communes était cette année le seul lauréat de toute la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce lauréat s'accompagne d'une aide de 100.000 € allouée au territoire pour soutenir l'émergence du Projet Alimentaire Territorial.

Ardèche des Sources et Volcans est un territoire rural et touristique bénéficiant d'une réelle identité alimentaire, et sur lequel sont développés de longue date les pratiques agricoles vertueuses et les circuits courts. Mais les difficultés actuelles (disparition des exploitations, manque d'eau, taux de pauvreté important, etc.) posent un défi : comment enclencher une transition alimentaire qui ne laisse personne de côté ? Le dossier porté par la communauté de communes, cherche à mettre en cohérence les coopérations existantes et à construire avec les acteurs locaux et les territoires voisins pour questionner et consolider les actions en cours et la dynamique enclenchée.



Marion HOUETZ Vice Présidente Agriculture, Marc FESNEAU ministre de l'agriculture, Cédric D'IMPERIO Président, Karine ROBERT Vice Présidente Tourisme et actions sociales



Présentation du PAT à Paris



Lauréat national 2022 - 2023

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

La Communauté de Communes prend en charge à 100% la destruction des nids.
N'hésitez pas à signaler sur la plateforme [frelon.com](https://www.frelon.com) les nids que vous découvrez.

D'autres actions via la Communauté de communes ont été mises en place notamment l'action de piégeage.
Chaque commune est invitée à créer un groupe de travail avec l'aide de volontaires pour la mise en place de piégeage.

La commune de Meyras a mis en place un groupe de travail et avec l'aide d'habitants, ce sont plus de 50 pièges qui ont été mis en place sur la commune.
Le but du piégeage est la capture des reines, afin de limiter la présence de nids.
En 2022, 15 nids ont été signalés sur la commune.

Un suivi des pièges est prévu jusqu'au mois de juin

Merci aux habitants d'être acteurs dans cette lutte contre le frelon asiatique.

Participez aux actions de piégeage des frelons asiatiques

En plus de la prise en charge à 100% du coût financier de la destruction des nids, Votre Commune et la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans vous proposent de mener des actions de piégeage sur les reines au printemps

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Venez participer à la création du Groupe de travail de votre commune

Menez des actions de piégeage pour capturer les reines au printemps

FSU Préfiche des Sources et Volcans

Barnes - Barret - Chirois - Felines - Jaulieu - Lefevrade - La Souche - Meyras - Meyras - Montgrignon - Sousson - Piéreyras - Puy-de-Lobagnon - Prugny - Saint-Cirgues - du-Fort - Saint-Pierre-de-Colombier - Thiéry

Tél : 04 75 89 01 48

Exemple d'installation d'un piège

Piégeage de frelons asiatiques



Réunion de préparation des actions avec les volontaires

BILAN DE CETTE ACTION SUR LA COMMUNE DE MARS À MAI 2023 :

2022 : 13 nids recensés

Au total 45 pièges de posés

Frelons capturés :

Fondatrices frelons asiatiques : 73

Ouvrières frelons asiatiques : 120

Fondatrices et ouvrières frelons européens : 151

Julie nous accueille en Mairie de Meyras : sourire et efficacité



Depuis le mois de mai, Julie assure, en Mairie, l'accueil des administrés et des visiteurs.

Elle vient de Marseille où, après une expérience d'une quinzaine d'année dans le secteur bancaire, elle a souhaité avec sa famille changer de vie et se recentrer sur les relations humaines pour offrir des services et conseils sans avoir les contraintes commerciales de son ancien métier.

Son nouveau poste répond bien à ses attentes : elle a d'abord une mission essentielle d'accueil, de renseignements et d'information (accueil physique, standard, administration du courrier).

Elle prend également en charge la gestion des biens locatifs de la Mairie (salles communales et appartements).

Elle assure enfin les liens avec les associations, la réservation des spectacles et les inscriptions à l'école.

Julie a donc trouvé ce qu'elle recherchait : organiser, résoudre les problèmes, aller jusqu'au bout de chaque mission confiée.

« Emmerveillée » par l'Ardèche (la nature, les paysages, les randonnées), elle apprécie le calme et la gentillesse des Ardéchois.

Si vous avez une préoccupation, une question autour de la vie ou des activités de la commune, n'hésitez pas à la rencontrer. Si elle ne peut vous donner une réponse immédiate, elle saura trouver les informations et répondra à votre attente les jours suivants.

Article rédigé par Michel RETEL

HOMMAGE



**Colette et Jean-Pierre quittent leurs fonctions
après plus de 30 ans de service
au sein de la commune.**

Une retraite bien méritée !

Un chapitre se ferme, une nouvelle est à écrire.....

Nous leur souhaitons bonne route dans cette nouvelle étape de leur vie.

La municipalité les remercie pour tout le travail accompli et les services rendus auprès des habitants.



LE MARCHÉ CÉVENOL, RUE GRANDE : RÉOUVERTURE CET ÉTÉ.

Le Marché Cévenol, l'unique commerce du village, a fermé ses portes en juin 2022. La détermination et l'enthousiasme d'un jeune couple venu de Marseille, Camille et Julien, vont permettre la réouverture de ce commerce de proximité au début de l'été.

Camille a une douzaine d'années d'expérience en tant que chef de projet dans le secteur associatif. Julien a tenu pendant 12 ans un poste de technicien en télécommunications, puis 3 ans en distribution (boissons et magasin bio).

Ils ont toujours su qu'ils quitteraient la ville et s'installeraient à la campagne pour y créer leur propre job et y voir grandir leurs enfants.

En 2021, ils sont prêts à concrétiser leur projet de vie et débutent leurs recherches sur la Lozère et l'Ardèche.

Ils découvrent l'annonce de la fermeture et de la vente du fond de commerce du Marché Cévenol. Puis apprennent que les élus et Madame le Maire ont décidé de maintenir ce commerce essentiel à la vie et l'animation du village : le conseil municipal vote son soutien financier pour la création d'un nouveau local plus grand et mieux placé. Quelques mois après, le conseil municipal choisit, pour son implantation, la transformation et l'aménagement des garages municipaux, avec une fin des travaux en fin d'été 2024).

Camille et Julien rencontrent Madame le Maire et ses adjoints. L'entente est immédiate. Ils achètent le fonds en octobre.

Et depuis 8 mois, tous deux se préparent à leur nouveau métier, montent les dossiers et enchaînent les formations et les contacts avec leurs futurs fournisseurs.

La Municipalité s'implique fortement et prend en charge les travaux de peinture, nettoyage et agencement du local rue Grande.

Camille et Julien ont maintenant hâte d'accueillir leurs premiers clients, habitants de Meyras, touristes et curistes.

Le Marché Cévenol est un commerce de proximité qui va proposer un large éventail de produits et services :

- de l'alimentation générale (épicerie, surgelés, fruits et légumes ...),
- des produits locaux, bio quand c'est possible (charcuterie, fromages ...),
- un dépôt de pain (provenant des boulangeries locales),
- un débit de tabac et la vente du Dauphiné Libéré.

S'y ajoutent quelques nouvelles activités :

- le Marché Cévenol devient le relais postal sur Meyras (affranchissement, vente d'enveloppes et colis prêts à poster, envoi et livraison de colis, retrait d'espèces avec le « cashback »)
- vente en vrac de légumes secs (lentilles, couscous, etc.),
- installation de quelques tables (à l'intérieur et l'extérieur) en proposant boissons et glaces.

Quelques détails personnels : Camille est passionnée par la danse contemporaine, Julien est expert en disques vinyles. Tous deux avaient un rêve : partir faire le tour du monde en sac à dos : ils l'ont réalisé il y a 5 ans. Ils ont 2 enfants, le dernier a 4 mois.

Camille et Julien fêteront la réouverture officielle du Marché Cévenol avec une soirée d'inauguration (date non fixée). Ils nous attendent nombreux dans cet espace qui est aussi pour notre village un lieu de rencontre, d'échange et de convivialité.



Du 6 décembre 2022 au 19 juin 2023

DÉCÈS

LEYNAUD Hervé, 88 ans : 14/12/2022
BURE Rosa, veuve TEXIER, 87 ans : 15/12/2022
FARGIER Christian, 73 ans : 17/12/2022
PEYTIER Maurice, 89 ans : 24/12/2022
BIERMANN Simon, 76 ans : 11/01/2023
EXBRAYAT Georgette veuve PLANCHE, 88 ans : 02/06/2023
PERGE Ginette veuve BERTRAND, 96 ans : 19/06/2023

COMMUNICATION

Soyez informé, prévenu, alerté

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a le plaisir de vous offrir l'application PanneauPocket

Travaux, horaires d'ouverture de la mairie, alertes météo, coupures d'électricité, annonce d'événements festifs et culturels, recevez en temps réel les infos et alertes de la Mairie en toute simplicité sur votre smartphone ou tablette.

Téléchargez gratuitement Panneau Pocket depuis votre App Store ou google play. L'application ne nécessite pas de création de compte personnel lors de son installation et ne récolte pas de données personnelles.



MAIRIE DE
MEYRAS

site internet : contact@meyras.fr
Vous y trouverez toutes les informations et compte rendus municipaux

facebook

Mairie de Meyras



Mairie de Meyras

GAZETTE N°8

Juin 2023

Rédaction et mise en page réalisées par les élus
Rédaction pages portrait : Michel RETEL
Rédaction pages Santé : Pôle de santé et Maison sport santé

Mairie de Meyras
1 place du Champ de Mars
07380 Meyras
04 75 94 42 40
contact@meyras.fr

Directrice de publication : Karine Robert Maire de Meyras
Impression : 600 exemplaires-impressions acl-reproduction interdite-ne pas jeter sur la voie publique